



## INFORMATIONS MUNICIPALES

**Présents** : Patrick BOUSQUIE, Sébastien CASTAN, Laetitia DURIGON, Alain PEYRAL, René CHANOINE, Philippe FRAYSSE, Emilie GAYRAUD, Cristelle LAWSON, Thierry LEGER, Séverine LO, Catherine SUCAU, Caroline TICHIT

**Excusés et représentés** : Krystel DELGA, Sabrina PECH, Sébastien FOURNIER

**Secrétaire de séance** : Cristelle LAWSON

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2026

Début de la séance : 18h45

#### **1 – Approbation des PV des Conseils Municipaux des 19 mai et 5 juin 2026 :**

Mme Tichit demande pour quelle raison le tirage au sort pour le jury d'assises a été effectué.  
Mr le Maire indique que la Préfecture a envoyé la procédure par mail. Celle-ci avait été lue lors du Conseil Municipal. Il était bien précisé que le tirage devait être effectué lors d'un Conseil Municipal.

Le vote est effectué pour le PV du Conseil Municipal du 19 mai 2026 : APPROUVE à l'unanimité.

Le vote est effectué pour le PV du Conseil Municipal du 5 juin 2026 : APPROUVE à l'unanimité.

#### **2 – Entretien des parcelles privées et élagage des arbres :**

Mr le Maire indique que des câbles Fibre sont cassés sur des terrains privés.

L'intervention des techniciens n'est pas possible à cause des arbres.

La réglementation Tarn Fibre indique que l'élagage des arbres se situant sur un terrain privé est à la charge du propriétaire du terrain.

L'élagage des arbres se trouvant sur le domaine public est à la charge de la mairie.

#### **3 – Désignation des membres de la commission de contrôle des élections :**

Mr le Maire indique qu'il est nécessaire d'avoir au moins 5 membres dont 3 élus minimum.

Sont désignés : Mr Thierry Léger, Mme Cristelle LAWSON, Mme Caroline TICHIT, Mr René CHANOINE et Mr Nicolas HAMILLE (non élu)

#### **4 – Délibération pour le recrutement d'un agent contractuel pour accroissement d'activité :**

Mr Le Maire indique que le contrat de la secrétaire de Mairie arrive à son terme le 13 juillet 2026.

Il propose un nouveau contrat pour remplacement et tuilage jusqu'au 31 août 2026.  
APPROUVE à l'unanimité.

### **5 – Questions diverses :**

- Mr le Maire indique que la dissolution de l'OMSCS oblige la Mairie à faire une régie d'Avances et de Recettes pour le Marché gourmand.

Le régisseur titulaire sera Mme Chantal CAPITAIN.

Le régisseur suppléant sera Thierry LEGER.

APPROUVE à l'unanimité

- Pour le concours Villages fleuris, la mairie avait donné un budget de 200 € pour permettre de refleurir les massifs. 36 € ont été utilisés et le local a été privilégié avec l'entreprise Rech située à Senouillac.

Mme Catherine SUCAU, Mme Anne Mauriès et l'agent technique municipal ont reçu le jury.

- Une table amovible a été installée à l'entrée du sentier de randonnée « tournée du facteur ».
- Une poubelle sera également installée sous peu.
- L'habitant qui avait sollicité la mairie pour une participation aux travaux liés à un dégât des eaux se rétracte.

- De nouveaux tarifs sont proposés pour la salle des associations et la salle polyvalente.

- Problème de stationnement de 2 ou 3 voitures au niveau de l'ancienne boulangerie.

- Un rendez-vous a eu lieu pour la climatisation de l'école afin de garantir les meilleures conditions aux enfants scolarisés et à l'équipe enseignante lors des fortes chaleurs.

Des devis sont en cours pour mettre aux normes la barrière de l'école.

Les marronniers devront être traités et/ou coupés.

Des problèmes de portes devront également faire l'objet de devis.

- Plan canicule : le recensement a été effectué pour les habitants de + de 80 ans ainsi que pour les personnes vulnérables.
- Les peupliers Chemin de la Cardonnarié ne présentent finalement aucun danger.
- Un chien errant blanc sans collier se trouve sur la commune. Il ne se laisse pas approcher. Il est nécessaire de l'attraper afin qu'il puisse être amené à la SPA ou chez le vétérinaire afin de vérifier s'il est pucé.
- La 3CS prévoit de recenser les logements enregistrés sans sanitaire pour une éventuelle régularisation d'impôts.

Fin de séance : 19h30